

Département de la SOMME
Arrondissement de PERONNE
Canton de PERONNE

Commune de BERNES

Tél. Fax répondeur mairie
03 22 86 69 17

CONSEIL MUNICIPAL;
SEANCE DU 29 juin 2018
A 19h00

Etaient présents : M. TRUJILLO, Maire,
Mes JAMINON, BORRUECO, LEGER
Mrs. DEMAY, PREVOT.

Absents et excusés : Me MACEL,
Mrs. LOTELLIER, LAVALARD, ROUGRAFF

Délibération SISCO :

Délibération prise à l'unanimité, dans le cadre d'une modification statutaire du SISCO Haute Somme, article 5, par l'ajout de la compétence d'un « **Accueil de loisirs avec ou sans hébergement durant les petites et grandes vacances** ».

Titularisation de M. FOURNIER

Délibération à l'unanimité en faveur d'une **proposition de titularisation de l'agent à la date du 1^{er} juin 2018** (effet rétroactif) auprès du CDG 80, après que ce dernier est suivi la formation d'intégration organisée par le CNFPT sur AMIENS lors du dernier trimestre 2018. Une enveloppe budgétaire est prévue pour la **prise en charge des frais de déplacement à l'agent**.

Contrat de travail de Me VETTER

Renouvellement de son CDD, pour une durée de 3ans à compter du 8 juillet 2018, dans la fonction d'agent d'entretien, toujours sur la base de 6 heures hebdomadaires.

Embauche d'un « contrat aidé »

Après exposé des modalités du nouveau processus d'embauche « Parcours Emploi Compétences » qui remplace le « Contrat Aidé », le Conseil municipal délibère en faveur du **recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité au niveau des espaces verts, sur la base de 35 heures hebdomadaires, à compter du 15 juillet 2018, durant 2 mois**. Le recrutement d'un agent habitant la commune est à privilégier.
Le Conseil autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à la signature du contrat en vigueur. Les crédits sont inscrits au budget.

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), exercice 2018

M. le Maire informe de la décision du Conseil communautaire (CCHS), par délibération du 20 juin 2018, d'affecter la totalité du versement du FPIC, soit 772707€, aux actions communautaires.

Liste annuelle du jury d'assises du département de la Somme pour 2018

Trois personnes sont désignées par tirage au sort à partir des listes électorales de la commune, pour constituer les listes préparatoires de la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises.

Etude pour l'achat d'une balayeuse

Après présentation de plusieurs devis, décision remise ultérieurement, avec éventualité d'un report de l'acquisition sur le budget 2019 avec une demande de subvention DETR.

Questions diverses

- Dégrèvement sur la Taxe foncière du non bâti, des 50% restants à charge pour les jeunes agriculteurs : proposition rejetée à l'unanimité.
- Proposition d'honoraires pour la levé topographique de la RD, nécessaire à la réalisation du fossé de drainage, à hauteur de 300€ TTC : acceptée.
- Proposition de pompage puisard et résidus rue Jean Frizon, à hauteur de 762€ HT : acceptée.
- Proposition de pose d'un volet roulant neuf pour le garage communal, de 3270.51€ TTC : refusée. Il est demandé de faire estimer le coût d'une réparation.
- Proposition de pose de tôles translucides sur marquise du logement communal, à hauteur de 441€ HT : acceptée.
- Achat de vaisselle pour la Salle multifonction, à hauteur de 342.34€ TTC : accepté.
- Proposition de pose d'un columbarium modulable de 4 ou 6 places examinée. Il est décidé de sonder la population sur leur projet d'achat d'une case, pour ajuster la commande.

La séance a été levée à 20H30

Pour extrait conforme;
Le Maire, M. Jean TRUJILLO